

SÉANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Katia Lehmann (PS), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (PDC), Géraldine Beuchat (PCSI), Amélie Brahier (PDC), Patrick Cerf (PS), Raphaël Ciochi (PS), Vincent Hennin (PCSI), Emilie Moreau (Vert'lib), Michel Périat (PLR), Yann Rufer (PLR), Edgar Sauser (PLR), Christophe Schaffter (CS-POP), Blaise Schüll (PCSI), Bernard Studer (PDC), Gabriel Voirol (PLR) et Audrey Voutat (VERTS).

Suppléants : Lionel Maitre (PDC), Suzanne Maitre (PCSI), Jacques-André Aubry (PDC), Pauline Christ Hostettler (PS), Joël Burkhalter (PS), Sophie Guenot (PCSI), Ismaël Vuillaume (Vert'lib), Gérard Brunner (PLR), Pierre Chételat (PLR), Irène Donzé (PLR), Tania Schindelholz (CS-POP), Vincent Eggenchwiler (PCSI), Magali Voillat (PDC), Thomas Vuillaume (PLR) et Raphaël Breuleux (VERTS).

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Alain Schweingruber (PLR) : Règles COVID applicables pour les mariages (satisfait)
- Brigitte Favre (UDC) : Gestion du Centre de loisirs des Franches-Montagnes et subvention cantonale pour les nouvelles halles de gymnastique (satisfaite)
- Olivier Goffinet (PDC) : Mesures sanitaires applicables dans les écoles à la rentrée scolaire (satisfait)
- Pierre-André Comte (PS) : Décisions intercantionales quant à un projet de maturité en quatre ans et position du Canton (satisfait)
- Pauline Godat (VERT.ES) : Evénements climatiques extrêmes et prévention des dégâts (partiellement satisfaite)
- Quentin Haas (PCSI) : Longues attentes aux urgences pédiatriques de l'Hôpital du Jura (satisfait)
- Alain Koller (UDC) : Décision de Bourrignon de sortir du cercle scolaire du Haut-Plateau contestée (partiellement satisfait)
- François Monin (PDC) : Politique énergétique et gaz naturel (satisfait)
- Gaëlle Frossard (PS) : Evolution du dispositif de vaccination (satisfaite)
- Sophie Guenot (PCSI) : Mise au concours des postes à l'Etat avec taux d'occupation de 80 à 100% (satisfaite)
- Pierre Chételat (PLR) : Mise en valeur du Jura par son attractivité au niveau du revenu librement disponible (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Campagne publicitaire du Canton pour inciter à la vaccination contre le COVID-19 (satisfait)
- Magali Voillat (PDC) : Soutien au secteur touristique pour poursuivre son essor (satisfaite)
- Loïc Dobler (PS) : Evolution du dispositif de soutien à l'économie (satisfait)
- Alain Koller (UDC) : Travaux au giratoire du Jumbo à Delémont et signalisation (satisfait)

Présidence du Gouvernement

**3. Motion no 1381
Accueil de Moutier.
Serge Beuret (PDC)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1381 est acceptée par 46 voix contre 12.

**4. Interpellation no 964
Repensons l'Etat : où en sommes-nous ?
Alain Beuret (Vert'libéral)**

Développement par l'auteur.
L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**5. Interpellation no 971
Quel avenir pour la politique de coopération de l'Etat ?
Pierre-André Comte (PS)**

Développement par l'auteur.
L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**6. Question écrite no 3375
Directive pour l'amélioration de la représentation des femmes dans les commissions et groupes de travail. Un processus de recrutement plus transparent !
Leïla Hanini (PS)**

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Département des finances .

7. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2020

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, le titre et le préambule de l'arrêté sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 53 députés.

8. Modification de la loi d'impôt (LI) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 54 députés.

Les procès-verbaux nos 8 et 9 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.10 heures.

Delémont, le 1^{er} juillet 2021

La présidente :
Katia Lehmann



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

